

18 juil 2013 -22:23

Appartient à [Conseil des ministres du 19 juillet 2013](#)

Projet de gestion coordonnée des frontières

Sur proposition du ministre des Finances Koen Geens, le Conseil des ministres a pris connaissance du projet de gestion coordonnée des frontières.

Le projet de gestion coordonnée des frontières a pour but d'organiser une meilleure collaboration entre les services qui sont responsables du contrôle du trafic transfrontalier de personnes et de marchandises. L'objectif est de limiter les formalités à un minimum. Le Conseil des ministres a marqué son accord sur le projet d'étude "Single Window" : une plateforme dans laquelle toutes les informations relatives aux services impliqués ainsi que les données relatives au transport sont disponibles.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Koen Geens, ministre des Finances,
chargé de la Fonction publique
Rue de la Loi 12
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 574 80 05
<http://www.minfin.fgov.be>